

Pas de hausse des impôts locaux pour l'année 2018

Les élus ont présenté leurs orientations budgétaires, en conseil municipal vendredi. Au menu, pas d'augmentation de la fiscalité mais quelques incertitudes dues aux futures réformes législatives

Le Dob (débat d'orientation budgétaire), c'est un peu comme un bon plat en sauce. Ça se prépare longuement et ça mijote pendant des heures, beaucoup de saveurs se mélangent. Et puis à la fin, il faut un peu de temps pour le digérer.

Vendredi, les orientations budgétaires de 2018 étaient au menu du conseil municipal. Et avec l'annonce des impôts locaux qui n'augmentent pas, il y a de quoi aiguïser les appétits.

« On a construit ce budget à partir du budget de 2017 qui est très satisfaisant, puisque nous avons diminué la dette de 2,3 millions d'euros, a servi en entrée le maire de Vallauris, Michelle Salucki, avant de rappeler les conséquences du désengagement progressif de l'État sur le budget communal. Le montage d'un budget devient compliqué, il faut faire autant sinon plus mais avec beaucoup moins. »

« Préserver la qualité du service public »

Puis c'était au tour de Michel Bertrand, 1^{er} adjoint délégué notamment aux finances, de cuisiner l'assistance avec le plat principal: « Ce rapport d'orientation budgétaire s'articule autour de quatre éléments: l'estimation des résultats de l'exercice 2017 du budget principal et assainissement, la conjoncture économique et les évolutions législatives, les relations avec la Casa et notamment les transferts de compétences, et enfin les propositions budgétaires pour 2018. »

Le 1^{er} adjoint a notamment mis en lumière « les nombreuses réformes



En haut, les élus de la majorité et le maire de Vallauris, Michelle Salucki. En bas, dans l'ordre, les élus d'opposition Guy Giraud, Jean-Lou Pece et Jean-Noël Falcou. (Photos Sébastien Botella)

législatives qui impacteront les collectivités territoriales en général». Réforme de la taxe d'habitation, limitations des dépenses de fonctionnement (car encadrées par l'État) ou encore compensation de la hausse de la CSG pour les agents. « Nos objectifs sont de préserver la qualité du service public sans augmenter la fiscalité, ne pas augmen-

ter l'endettement de la Ville et enfin en améliorer la qualité de vie et l'attractivité. »

Concernant l'exercice 2017, Michel Bertrand a souligné que malgré la poursuite de la baisse des dotations de l'État, Vallauris conserve des recettes de fonctionnement qui sont quasi stables, avec une légère baisse de 300 000 euros (43,5

millions d'euros en 2016 contre 43,2 millions en 2017).

« Bonne dynamique des recettes fiscales »

« Ceci grâce à une bonne dynamique des recettes fiscales et à des droits de mutation excellents (?). Cette situation a permis à la ville de poursuivre son programme d'investissement

à hauteur de 7,3 millions en 2017. Et ce, sans recourir à un nouvel emprunt. »

Enfin, place au dessert avec 2018. Une recette qui demande encore un peu de travail mais qui s'annonce gourmande d'après les élus de la majorité. Le budget 2018 est ainsi construit pour répondre aux objectifs suivants: pas de hausse de la fiscalité, optimisation des dépenses de fonctionnement, et poursuite du programme d'investissement sans que cela n'augmente la dette. « Compte tenu des nombreuses réformes en cours, le principe de prudence a guidé notre élaboration du budget, prévient d'abord Michel Bertrand. Pour les recettes de fonctionnement (41,2 millions d'euros), nous sommes prudents quant à l'évolution des bases fiscales compte tenu de la taxe d'habitation et également sur les droits de mutation qui sont une recette très volatile. Pour les dépenses de fonctionnement, nous prévoyons une hausse de 1,5 % par rapport à 2017, soit 41,4 millions d'euros. Pour l'investissement, les recettes ont été réduites à 4,8 millions d'euros et les dépenses à 10 millions d'euros. Ces dépenses seront financées par les recettes propres de la Ville, donc de l'investissement, mais aussi de l'autofinancement au vu de l'excédent de 2017. » Si les prévisions sont bonnes, l'addition ne devrait pas être trop salée pour les habitants.

JÉRÉMY TOMATIS
jtomatis@nicematin.fr

1. Les droits de mutation sont une taxe qui concerne les transactions immobilières. On parle donc de droits de mutations lorsqu'il y a achat et/ou vente d'un bien immobilier.

Débat houleux autour des plages...

Jean-Noël Falcou a, comme à son habitude, mis plusieurs fois les pieds dans le plat lors du dernier conseil municipal. Il a notamment abordé le sujet des plages privées de Golfe-Juan, et les plages du Soleil dont deux ont déjà été détruites la semaine dernière: « Je regrette la gestion de ce dossier. On est arrivé à une confrontation avec des concessionnaires qui ont été entretenus dans l'idée de pouvoir continuer avec les plages alors qu'on savait que ce n'était pas possible. J'aurais aimé qu'on trouve une voie médiane sans le préfet en première ligne. » Et le maire de s'emporter: « Il faut arrêter de raconter n'importe quoi. On a travaillé en partenariat avec les services de la préfecture, notamment avec le directeur de la DDTM qui est régulièrement venu en mairie pour

accompagner les plagistes. J'ai été à chaque réunion. On a fait du très bon travail pendant un an. Et brutalement, on a entendu les plagistes nous déclarer, tout de go, qu'il n'y aurait aucune demande de permis de démolir. À partir de là, la DDTM a dit qu'on arrêterait tout. Donc plus de réunions et on engage la procédure. Ne racontez pas n'importe quoi Monsieur Falcou, vous ne faites qu'alimenter des histoires qui ne correspondent pas. Faire plus que ça, humainement, ce n'est pas possible. Après, c'est de la responsabilité de chacun. Aujourd'hui, c'est un drame et je le déplore. C'est un drame humain. Et ça me touche terriblement parce que, vraiment, on a tout fait pour que les dossiers soient montés comme demandé. Ça n'a pas abouti et j'en suis désolé. »

... Et des caméras de vidéosurveillance

Les caméras de vidéosurveillance ont été abordées par Jean-Noël Falcou, qui les trouve trop coûteuses à son goût: « Vous avez prévu un budget de 250 000 euros... vous pouvez nous donner des précisions? Quel est l'avantage d'avoir onze caméras de plus que les cinquante déjà installées sur la commune? » C'est le maire qui s'est chargé la première de lui répondre: « Pour financer un projet, il doit être inscrit dans le budget. Il faut le prévoir même si, au final, nous ne dépensons pas autant. Si nous avons un besoin de faire et que ça n'est pas inscrit, alors on ne peut pas faire. » Et Michel Molesti, adjoint délégué notamment à la sécurité, de poursuivre: « Il y a des endroits qui ne sont pas couverts et qu'il faut couvrir. Par exemple le bord de mer. Au final, quand vous installez une caméra, il

faut la relier à la fibre, donc il faut installer la fibre... ce n'est pas la caméra qui est le plus cher mais tout ce qui va avec [...] Il est important pour la sécurité de notre commune d'avoir ces caméras de manière à éradiquer la délinquance. On ne peut pas avoir des agents à chaque coin de rue et les caméras sont utiles. » L'élu d'opposition campe sur ses positions: « 250 000 euros, c'est le salaire d'un policier pendant 5 ans. En matière de sécurité, les agents sur le terrain sont plus efficaces... » Pour Michelle Salucki, « nous sommes au XXI^e siècle et on ne traite pas la sécurité comme avant. Nous ne sommes pas un petit village. L'idée, c'est de protéger nos agents en étant très efficace. Et ça marche tellement bien que la délinquance a baissé sur notre territoire. »